

MISE EN CULTURE ET PROJET DE TERRITOIRE : ENTRE CLUSTERISATION & INTELLIGENCE TERRITORIALE

Sylvie Thomas, lys.th@orange.fr
Doctorante I3m-EA 3820
Université du Sud Toulon Var
Enseignante Artistique
Musique et Danse
Conservatoire National de Région

Yann Bertacchini, bertacchini@univ-tln.fr
Maître de Conférences, HDR, I3m-EA 3820

Résumé: En France, dans les années cinquante, la notion de Culture a subi un changement sémantique profond révélé par des définitions politiques à la fois nationale et locale. De manière concomitante, la société, les territoires géographiques ont été bouleversés par des mutations issues de différents facteurs comme la mondialisation, les développements rapides des réseaux physiques (transports) et numériques (NTIC) et par le phénomène d'urbanisation. Ainsi, avec les modes de communication récents (internet, téléphone mobile, wifi), de nouvelles pratiques culturelles d'acteurs locaux sont apparues sans que pour autant les politiques publiques ne s'en préoccupent véritablement. C'est pourquoi, un processus d'Intelligence Territoriale associé à une réflexion sur la notion de cluster pourraient être des outils efficaces dans cette reconfiguration territoriale. Le territoire deviendrait porteur d'une démarche transversale pluridisciplinaire de projet par la création de contenu commun à moyen et long terme.

Mots-clés : politique culturelle; territoire; développement ; acteurs; intelligence territoriale; cluster

Summary: In France, in the fifties, Culture underwent a deep semantic change revealed by, at once, national and local political definitions. In the same time, the Society, geographical territories were upset by transfers stemming from various factors, as globalization, fast developments of physical networks and TICs and through urbanization. So, with the recent fashions of communication (internet, mobile, WiFi phone), new cultural practices of local actors appeared, without including all that by public policies who don't really worry about it. That's why, a territorial Intelligence process linked to and with a cluster approach could be efficient tools in this territorial reconfiguration. The territory would become holder of a multidisciplinary transverse way of plan by the creation of common contents at medium and long term.

Keywords: Cultural Policy; Territory; Development; Actors; Territorial Intelligence; Cluster;

Mise en culture et projet de territoire : Entre Clustérisation & Intelligence Territoriale

Introduction

Cet article vise à présenter la recherche-action menée lors de ma première année de doctorat ainsi que nos premières réflexions. Ce travail s'inscrit dans la veine du programme MAINATE (Management de l'Information Appliquée au Territoire) initié en 1997. Cet article s'intègre dans le domaine de l'Intelligence Territoriale associé au Colloque international TIC et Territoire (TIC et Territoire: quels développements?) et s'insère dans les projets ANR.

Dans un contexte de mondialisation de l'économie, voire pour certains auteurs de mondialisations, et de globalisation des marchés, la concurrence est fortement présente dans le domaine privé et dorénavant se propage dans le domaine public. Les Etats sont contraints de mener une réflexion sur leurs modes de développement et de fonctionnement. La hiérarchie des pouvoirs et des savoirs, jusque dans la plus petite identité administrative, est remise en question. En 1993, certains auteurs comme J. Kooiman voient dans cette transformation majeure une « *crise de la gouvernabilité* » nécessitant de « *nouveaux outils de gouvernance* » (Kooiman, 1993) pour faire face « *à un contexte général de remise en question d'un modèle stato-centré du politique reposant sur la démocratie représentative, l'expertise scientifique non-partagée et une conception universaliste de la citoyenneté* » (Jouve, 2007). Ainsi, depuis une vingtaine d'années, les articles d'A. Mabileau, d'Y. Mény (Grawitz & Leca, 1985) et plus récemment de B. Jouve présentent l'échelon local comme étant l'espace physique et politique qui permettrait de repenser et d'agir sur cette crise de « *gouvernabilité* ».

D'ailleurs, Y. Bertacchini souligne que « *depuis les années 96-99, le local a fait l'objet d'une redécouverte accompagné probablement d'un besoin d'identité locale* » (Bertacchini, 2004) avec notamment le développement de la démocratie participative « *censée développer des compétences civiques* » de la société civile

(susciter le sentiment d'appartenance à une communauté et l'engagement envers elle) (Elkin & Soltan, 1999). Mais comme le précise en 1997 l'analyse de Hall et Taylor sur les « *politiques publiques* » (Hall, Taylor, 1997), les institutions changent lentement à la fois dans leur organisation et leurs politiques. Toutefois, le contexte politique actuel se caractérise par la montée en puissance des villes-métropoles, des institutions d'agglomérations (Baraize, Négrier, 2001), des régions, des euro-régions et par des mouvances provenant de la réforme des collectivités territoriales entre les différentes instances législatives de l'Etat (Rapport Balladur, 2009) (Rapport Krattinger, Gourault, 2009).

Aujourd'hui, le territoire peut être caractérisé par un ensemble de flux dans un système interdépendant (Savy, 1999), par une « *ingénierie multi-projets* » correspondant « *aux nouvelles relations de l'espace et du temps* » (Boutinet, 2006) et comme un espace immatériel de jeux relationnels et de stratégies d'acteurs publics et privés. D'une définition identifiable, stabilisatrice et rassurante, ce terme polysémique de territoire a donc muté et induit de plus en plus d'interrogations et d'incertitudes à différents niveaux (Herbaux, 2005). De plus, dans une dynamique d'extension, ce terme est devenu pluriel avec des « *territoires mouvants, extensibles, rétractiles* » (Girardot, 2009) et par la multiplication d'espaces conférant aux individus une attitude d'« *espacophage* » selon M. Lussault (Lussault, 2009), créant ainsi pour E.A. Pateyron une situation d'incertitude complexe (Pateyron, 1994).

En effet, le phénomène accéléré de métropolisation se trouve temporellement corrélé à l'essor des TIC. Avec le développement récent des modes de communication (internet, téléphone mobile, wifi), de nouveaux réseaux et liens se tissent autorisant de nouveaux usages et de nouvelles pratiques culturelles (messagerie instantanée: mail, blogs, forum...; jeux en réseau; téléchargement de musique, de vidéo;

utilisation d'outils de création et de manipulation de texte, de son et d'image : MySpace, Youtube...; utilisation de moteurs de recherche et possibilité de mise en commun des connaissances...; SMS, MMS...). Pour autant, les politiques publiques ne semblent que depuis peu préoccupées par l'émergence de ces nouvelles pratiques. Pourtant, elles nous réinterrogent sur les notions comme la proximité territoriale, sociale et culturelle; l'accessibilité des usagers à l'espace public; la notion même d'espace public; la mobilité des personnes, des biens et des informations.

Cependant, historiquement, les politiques culturelles sont segmentées, atomisées, hiérarchisées et autonomisées. A notre sens, elles revêtent ainsi un triple niveau de déficience informationnelle et communicationnelle: tout d'abord au sein même des différentes sphères que sont les institutions culturelles (Conservatoires, Bibliothèques, Musées), les associations

Cet article vise à analyser et à comprendre le secteur culturel via les politiques culturelles d'une manière peu usitée. En effet, si la photographie historique des politiques culturelles françaises peut nous donner certains éléments de compréhension, nous pensons que d'autres démarches d'analyse et leurs mises en synergie peuvent révéler et surtout permettre la mise en perspective d'une nouvelle forme de politique culturelle dans un contexte de mouvances sociétale, économique, culturelle et politique. Ainsi, en ce début de XXI^e siècle marqué par un contexte incertain et troublant, nous nous réinterrogeons sur la place, le rôle central et la fonction que la Culture peut avoir aujourd'hui dans le développement territorial. Pour cela, il convient de prendre en considération l'environnement qui a influé sur les politiques culturelles afin d'imaginer celles de demain.

De ce fait, nous analyserons le contexte dans lequel évolue le secteur culturel tout en **I. RECONFIGURATION DES RAPPORTS ET DES ESPACES : LES REGARDS DE LA SCIENCE.**

Sous la pression de la mondialisation et de la mondialisation, les Sociétés contemporaines sont en pleine mutation. Des changements profonds s'opèrent. Les cadres traditionnels de

subventionnées et conventionnées et les petites associations qui reçoivent des petites subventions puis également entre elles mais aussi au niveau des différentes politiques publiques. Néanmoins, la création d'un maillage par des mises en relation à la fois en *bottom up*, en *top down* et transversales des différents acteurs d'institutions, d'associations, de la société civile serait nécessaire pour créer une pratique collective partagée avec la mise en commun de contenus.

Dès lors, ce projet de territoire permettrait de concevoir les politiques culturelles comme de véritables ressources d'attractivité et de compétitivité territoriales. Le territoire deviendrait ainsi porteur d'une démarche transversale pluridisciplinaire de projet par la création de contenu culturel commun à moyen et long terme (Bois, 2006). Il s'agit de notre proposition et de notre positionnement dans la Recherche doctorale que nous conduisons.

Méthodologie

proposant une réflexion sur la place que la Culture, en tant que politique culturelle, et les acteurs culturels locaux peuvent prendre dans le jeu de la mondialisation et de la globalisation. Une première partie sera donc consacrée à un *balayage* non exhaustif de la vision des intellectuels sur les mutations contemporaines. Notre réflexion prendra également appui sur des recherches issues de différentes disciplines comme les théories de la « *complexité* », de l'« *homo-situs* » et du concept d'Intelligence Territoriale. Ensuite, nous nous focaliserons plus particulièrement sur les politiques culturelles françaises. Nous essayerons de comprendre les liens tissés entre les termes « politique culturelle », « pouvoir politique » et « territoire ». La troisième partie de notre projet de recherche et d'action présentera la possibilité d'utiliser un processus d'intelligence territoriale comme levier de développement culturel et territorial en Communauté Urbaine de Lyon.

réflexions des différentes disciplines, fondés sur une manière des pays émergents de voir l'Homme et la Nature issue de la pensée de Descartes (Descartes, 1637) qui disait « *la connaissance nous rendra maîtres et possesseurs de la nature* » ou comme F. Bacon « *knowledge is power* » (Bacon, 1597) sont

discutés, affectés. Malgré des similitudes anthropologiques et philosophiques entre le rationalisme français et l'empirisme anglais, la vision uniforme de la Société par un critère ne suffit plus (Bois, Bertacchini, 2006). Ainsi les diverses évolutions, que sont « le progrès technique », la démocratisation, l'éclosion de nouvelles disciplines scientifiques, l'extension rapide des nouvelles technologies, l'émergence désormais acquise des pays émergents, poussent les sociétés à réfléchir et à s'organiser autrement.

I.1 DE L'IDENTITE ISSUE D'UNE VISION SUPERIEURE.

Cette mise en mouvement consécutive aux diverses évolutions sociétales permet la mobilité des biens et des personnes, gomme les frontières géographiques et temporelles et ne contient plus les identités. De nouveaux groupes sociaux, économiques, politiques et culturels naissent. Mais cette pensée par un critère « unique » ne peut les considérer, à tel point que comme le souligne E. Morin, « la société est en crise » (Morin, 2008). La quête du bien-être matériel issue de la civilisation des XIXe et XXe siècles ne suffirait plus, car elle n'entraînerait pas forcément le bien-être humain.

En effet, cette civilisation héritière des Lumières est fondée sur une « *Raison réduite à la disjonction et à la déduction* » (représentant seule le Naturel et l'Universel) (Dupuy, 1992). Et donc, comme le précise R. Girard (Girard, 1961) par sa théorie sur le désir mimétique, « *les hommes désirent ce que désirent les autres.* » En conséquence, le mécanisme humain du désir ne s'effectuerait pas dans une seule trajectoire linéaire : sujet-objet mais plutôt dans un schéma triangulaire : sujet-modèle-objet où l'existence du troisième élément médiateur du désir est en fait l'Autre. Pour R. Girard, l'objet mimétique serait vite oublié et laisserait place à une diffusion de rivalités mimétiques source de conflits mimétiques comme le chaos, l'indifférenciation. La crise serait donc une « *crise mimétique* ».

Ainsi, cette crise se serait installée progressivement et résulterait des conflits issus de la transformation de la vie politique en Europe au XIXe siècle ainsi que des progrès

techniques avec les effets perçus comme négatifs à l'encontre de notre environnement provenant de l'industrialisation. A cette époque, le système capitaliste se met en place, fondé sur la rivalité des prix, la concurrence, la publicité. Il se diffuse principalement dans les villes, mais aussi dans les campagnes : « *Tout village a beau faire, il ne suffira jamais à lui-même, il lui faut vendre-acheter... Si l'espace divise, il unifie du fait même de cette division créatrice sans fin de besoins complémentaires entre zones céréalières et d'élevage par exemple, entre producteurs de grains et producteurs de vins, le contact est quasi obligatoire* » (Braudel, 1990) (Rasse, 2006).

Il s'opère une redistribution mondiale de l'activité. La notion de « travail » prend une place sociale décisive. D'ailleurs, en 1867, K. Marx en fait l'élément fort de son analyse (Marx, 1867). Et en 1893, E. Durkheim fait « *de la division du travail, le premier principe d'explication de la forme du lien social dans les sociétés industrialisées* » (Durkheim, 1893).

Le travail gère la temporalité rythmique de vie et devient un repère identitaire dans la stratification sociale. Mais, l'industrialisation pousse les gens des campagnes à travailler hors des champs c'est-à-dire de leur territoire d'appartenance, dans l'espoir d'évoluer dans la hiérarchie sociale. L'ère industrielle bâtit sur la destruction de la civilisation traditionnelle rurale donne accès à d'autres conditions de vie (accès aux enseignements et donc aux savoirs), et donne la possibilité de s'approprier les éléments de consommation et de communication. Par exemple, l'imprimerie évolue vers le mass média par la mise en place des journaux comme La Presse en 1836 (Mucchielli, 2006).

Ainsi, en réponse à ces profonds changements, la notion d'identité personnelle se met en place progressivement et repose sur une intériorisation étroite du contexte social et culturel de vie avec l'individu.

Au niveau de la Cité, ces phénomènes de personnifications identitaires s'élaborent. P-Y Saunier (Saunier, 1995) montre qu'à Lyon à partir des années 1830-1843, une personnification de la ville (population et territoire) confère un « *esprit* », un

« *tempérament particulier* ». Cet esprit lyonnais est présenté dans les textes de l'époque comme un syncrétisme des comportements du français du Nord et du français du Sud.

Cette notion d'identité collective partagée par un groupe localisé ou territorialisé s'élaborait, selon E-M Lipiansky, par une sorte de projection des attributs généraux de l'individu sur le groupe et sur les lieux auxquels il s'identifie. Ainsi, la ville, le territoire deviennent d'excellents récepteurs des traits de l'identité personnelle projetée (Lipiansky, 1992). D'ailleurs comme l'explique F. Braudel: « *plus les hommes se distinguent et plus ils ont besoin de se rencontrer* » (Braudel, 1988; Braudel, 1990). Mais ces sentiments que sont l'individualité et le collectif, d'essences sociales et philosophiques seraient, jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, « *assignés d'en haut* » par une autorité suprême: « *Dieu, la raison universelle, la république...* » (Di Meo, 2007).

Ainsi, en réaction à la suprématie d'une autorité étatique et universelle, un tournant identitaire de deux natures se produit dans les années 60-70.

I.2 DES IDENTITES FRACTIONNEES ISSUES DE REFERENTIELS MULTIPOLAIRES ET EN RESEAU.

Tout d'abord, aux Etats-Unis, une montée en puissance des minorités s'exprime fortement. Celles-ci réagissent vivement au sentiment de domination du politique et ont une base identitaire affirmée culturellement. De ce fait, le tournant identitaire se transforme en tournant culturel. Ainsi, comme l'écrit A. Touraine, des conflits, des fractures de différentes natures apparaissent à différents niveaux de la et des sociétés, malgré les revendications des « *peuples* », des « *minorités* », des « *ethnies* », des « *métropoles* », des « *territoires* »... (Touraine, 2008).

Le deuxième caractère est le passage de l'affirmation sociale de l'individu, en sujet actif. En quelque sorte, il se construit par « *le bas* » mais jusqu'à l'épuisement dû à une réflexivité croissante des individus et une « *fatigue d'être soi* » (Ehrenberg, 1998). Ainsi,

il se met en place une multiplication des appartenances objectives: à des groupes, institutions, lieux, territoires (...); liée aux différentes identités qui l'accompagnent. Et donc, la reconnaissance de l'individu se trouve hiérarchisée par ses différentes appartenances en lui conférant un sentiment de liberté, d'autonomie.

Il s'établit dès lors une augmentation exponentielle des référentiels identitaires qui contraignent l'individu à rechercher une cohérence spatiale autour de son histoire et de sa construction propre de territorialité. Cela tout en fragilisant son identité personnelle, et dans une certaine mesure sa liberté, face à l'inévitable confrontation à la société de masse. Selon E. Morin, « *la communication, la communion, sont les besoins que la société marchande ne peut pas satisfaire et qui ne demande qu'à vivre* » (Morin, 2008).

De plus, la transformation de la société en société de l'information et du savoir induit une prolifération de réseaux, de groupes, en transformations constantes tout en multipliant les niveaux de relations et de possibilités de liens, vers une ouverture des relations sociales, des relations techniques et des connaissances d'un point de vue informatique. La prise en compte de l'individu, de l'individualité, des réseaux, du local devient une nécessité.

D'ailleurs, certains chercheurs s'interrogent sur ces transformations et constatent que les modèles d'analyse traditionnels ne peuvent plus s'adapter aux objets de recherche. En effet, les sociologues comme B. Ganne et les membres de l'équipe Glysi-Safa (CNRS) pensent qu'un pan important de la sociologie a oublié d'être étudié en identifiant exclusivement le social avec le communautaire et le collectif, privilégiant ainsi les formes sociales fortes (Ganne & Glysi-Safa, 2005) et réduisant ainsi les dynamiques sociales des formes contemporaines.

Dans ce sens, la sociologue E. Bonnet et l'anthropologue O. Journet-Diallo constatent que « *c'est dans les creux et les formes de routine non-réfléchies que prend corps le mouvement et le changement* » (Ganne & Glysi-Safa, 2005). De même, dès 1973, M. Granovetter soulignait la force des liens faibles dans l'article intitulé « *the strength of weak*

ties ». Par la suite, différents de ses écrits ont dévoilé l'importance des relations interpersonnelles à travers l'analyse des réseaux sociaux, en insistant particulièrement sur l'articulation des échelles micro et macrosociologiques. Cette approche originale utilisant la réflexion sur la dialectique micro-macro comme médiatisation des relations interpersonnelles nous renvoie aux travaux du philosophe T.W Adorno avec particulièrement « *la dialectique négative* » (Adorno, 1978). En effet, ce dernier cherchait à connaître de *ce qui est* et à le justifier de façon philosophique pour décrire les réalités de son époque avec des concepts conçus pour son époque. Il propose de dépasser les grands systèmes d'interprétations du réel, plus anciens de la dialectique comme la contradiction, par exemple entre l'universel et le particulier, en élaborant une médiation du *concept* par le *non-conceptuel*. Il écrit « *Le penser contredirait déjà son propre concept sans quelque chose de pensé et ce pensé renvoie constamment à de l'étant [...]* » (Adorno, 1978). Ainsi, G. Bachelard, dans ses travaux visionnaires nous suggérait déjà que « les différentes dialectiques ne fonctionneraient plus sur un système d'opposition mais plutôt sur un dessin plus subtil » (Bachelard, 1934, 1938). Ces auteurs nous montrent que dans le jeu social et les rapports de pouvoir, ce sont les différentes formes de relations des liens forts avec les

L'évolution des formes sociales et la nature des liens sociaux modifient profondément notre représentation de la vie collective et personnelle. Il s'opère ainsi un bouleversement des rapports de l'Homme et des relations

Du point de vue des économistes, la réflexion évolue avec l'émergence de nouveaux concepts comme « *l'environnementalité* » et la « *réticulation* ». Sous la pression de la mondialisation des échanges, et par souci de flexibilité, d'adaptation au marché, de réactivité et d'adaptabilité à l'environnement, les économistes comme par exemple B. Planque se tournent vers « *le local* ». Celui-ci De même, en 1993, D. Maillat constate l'augmentation du phénomène de réticulation. Ce phénomène est dû au maillage des stratégies des organisations. Ces stratégies visant à créer des réseaux de coopération d'acteurs multiples permettent d'amortir les investissements par la mise en commun des biens, des services et autres ressources. Pierre

liens dit faibles, qui relient en réseaux et permettent le changement. A l'opposé du fonctionnement en réseau, les grandes institutions (qui ne révéleraient que les liens forts selon Ganne) restent dans leur cadre structurel et rigide (Granovetter, 2000), (Ganne, 1985). Aujourd'hui, les grandes identités que sont les institutions traditionnelles (Ecole, Hôpital, Eglise...) n'exerceraient plus leur rôle d'encadrement social fort comme le précise F. Dubet (Dubet, 2002).

Aussi, cette perte de pouvoir des liens forts et la montée en force « des formes en creux », faibles, renverse l'équilibre hiérarchique du social et du politique. Il s'opère un réagencement des formes sociales avec une interdépendance entre elles. D'ailleurs, la réflexion ancienne de Simmel, nous rappelle que les éléments opposés et opposables sont liés ensemble dans une même unité : « *Sociation et dissociation sont toujours liées. Le plein qui associe, qui ordonne et organise (métaphore du « pont qui canalise ») est indissociable du creux, espace libre du dissocié et du non-ordonné (à l'opposé du pont comme une « porte qui libère »)* » (Simmel, 1908 traduction S. Muller 1995).

I.3. LES PROCESSUS DE COOPERATION D'ACTEURS MULTIPLES.

humaines avec la dimension qualitative plus que quantitative (Mucchielli, 1996). Touraine nous éclaire en constatant le déplacement du social vers le culturel et ses multi-appartenances (Touraine, 2008).

nous suggère que « *cette environnementalisation peut entraîner que la qualité de l'organisation externe aux producteurs (organisation territoriale globale : système publique, infrastructures, services) soient de plus en plus une composante essentielle de leur compétitivité* » (Planque, 1995).

Vetz souligne « *le passage de la géographie des coûts à la géographie des compétences et des organisations* » (Vetz, 1993) tandis que B. Guesnier précise que, de plus en plus, les actions économiques se métropolisent (Guesnier, 1993).

Dès lors une approche plus qualitative fondée sur le capital humain fait irruption dans la réflexion contemporaine en économie avec H. Zaoual et en management des organisations avec par exemple Y. Bertacchini et la notion de capital formel. H. Zaoual pense que pour « *les globalisateurs aucun projet économique et/ou technologique n'est viable s'il ne fonctionne pas en phase avec le système cognitif et culturel des acteurs. Autrement dit sans culture créative, tout développement économique se transforme en carrosserie sans moteur. Les valeurs d'une société sont le carburant de sa prospérité. Les échecs d'innombrables projets économiques au Nord comme au Sud s'expliquent le plus souvent par la non-prise en compte de ce principe* » (Zaoual, 1996). Il précise aussi que « *le développement local ne peut être durable que s'il s'enracine dans les sites porteurs de sens et d'identités individuelles et collectives* » (Zaoual, 1998). Ainsi, le découpage classique d'une part économique/technique et d'autre part culture, se morcelle et a du mal à cohabiter sous l'effet de la mondialisation.

En conséquence, H. Zaoual ainsi que F. Nohra et S. Latouche proposent une théorie dite des sites symboliques d'appartenance (Zaoual, Nohra, Latouche, 1999) ou de l'« *homo-situs* » (Zaoual, 1996, 1998, 1999, 2001, 2005) qui permet de lier les problématiques d'une économie rationnelle et l'effervescence des formes humaines de réseaux dans une dimension locale. Cette théorie rappelle tout d'abord les limites de la transposition d'un modèle unique, capitaliste de développement économique ainsi que l'application d'une pensée unique, issus des Pays du Nord sur les réalités et les sphères locales des Pays du Sud. Effectivement, si la mondialisation cherche à ouvrir l'économie sur le monde, la globalisation conduit à de nombreuses inégalités entre les Pays du Nord et du Sud. D'ailleurs, P. Veltz (Veltz, 1996) montre que la globalisation de l'économie a remis en cause la manière de produire et que l'organisation issue de cette nouvelle forme de production a des répercussions puisqu'elle n'est plus adaptée aux besoins locaux. Par exemple, les acteurs locaux du Sud évoluant sous l'influence de différentes contraintes sont amenés dans un cadre hors hiérarchique et public à créer, à innover, par un métissage à la fois culturel, économique et technique. Ils disposent ainsi

d'une énergie de projet et développent une micro-économie singulière dans la diversité. Il faudrait donc une « *déglobalisation de la globalisation* » (Zaoual, 2005). Dès lors, dans un processus de développement, cette théorie propose une vision interdisciplinaire et interculturelle par une mise en dialogue des sciences de l'Homme et des Cultures. Elle met en exergue le rôle des croyances et des cultures en élaborant des concepts adaptés aux pratiques, aux vécus des personnes où l'homme serait pris en considération dans ce nouveau processus. C'est pourquoi, comme le souligne H. Zaoual : « *la mondialisation a besoin d'être habitée par des hommes avec toutes leurs différences, leurs moeurs de sites et leurs croyances...* » (Zaoual, 2001). Cette approche plus souple par la théorie de l'« *homo-situs* » combinant les trois éléments : économie, technique et culture, révèle un nouveau paradigme culturel basé sur le dialogue interculturel et la diversité culturelle.

I.4 LE PARADIGME DU DIALOGUE INTERCULTUREL ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE.

Une dynamique en rétroaction de décomposition et de recomposition culturelle de la pensée sociale s'opère. Elle est due à la tension entre l'ascension de la mondialisation des économies et le retour aux identités, aux territoires. Cette dichotomie pousse les populations, les hommes à rechercher d'autres repères cognitifs comme dans les religions, les identités locales ou l'idée d'une proximité d'appartenance, afin de gérer l'incertitude qui les entoure. Cette notion d'incertitude émergente et dérangeante est issue de « *la grande transformation* » des années 40 (Polanyi, 1983). En effet, de nouvelles sciences apparaissent à partir de 1940 et désarçonnent le modèle de pensée classique édifié sur les trois piliers que sont l'« *ordre* », la « *séparabilité* », la « *raison* ». La thermodynamique, la physique du chaos remettent en cause l'Ordre Universel. La systémique développe le principe de relier ce qui est séparé par les disciplines classiques. K. Popper, K. Gödel et A. Tarski (Morin & Le Moigne, 2007) démontrent que la Raison n'est pas absolue avec ses logiques d'induction-déduction-identitaire. Ainsi, dans la deuxième moitié du XXème siècle, les trois piliers qu'étaient « *ordre, séparabilité, raison* »

s'effritent laissant place à une transformation conceptuelle de la Science. Il s'opère « la fin des certitudes » (Prigogine, 1996, 1999). D'autre part, si la mondialisation génère une « nouvelle forme capitalisme » source de nombreuses dynamiques, le jeu concurrentiel de plus en plus intense qui en résulte, déstabilise la régulation sociale. Selon R. Castel, il se produirait même aujourd'hui, une « *montée des incertitudes* » (Castel, 2009) où les rapports des « classes sociales » et de la pyramide des âges se reconfigureraient face aux différentes mutations sociétales à la suite d'une redistribution dans le travail et du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

C'est pourquoi, à partir du constat d'E. Morin sur une société faite de paradoxes, de dualités, d'oppositions et de contradictions, E. Morin nous propose de tisser ensemble, de relier, ces modèles opposés par la « *Pensée Complexe* ». Celle-ci prend en considération dialogiquement le modèle désuet classique et les nouveaux modes de pensée. La dialogique de l'ordre, du désordre, de l'organisation utilise la séparabilité en l'insérant dans l'inséparable et une combinaison dialogique de la certitude induction-déduction-identitaire avec l'incertitude, fondent ainsi un nouveau paradigme conceptuel de la pensée contemporaine. Les clés de la compréhension de cette pensée se trouvent dans la théorie de l'information, la cybernétique, la théorie des systèmes, avec sept principes complémentaires et interdépendants que sont « *le principe organisationnel, le principe hologrammatique, le principe de boucle-rétroactive, le principe de la boucle réursive, le principe d'auto-éco-organisation, le principe dialogique et le principe de la réintroduction du connaissant dans toute connaissance* ». Pour lui, « *la pensée complexe est donc essentiellement la pensée qui traite avec l'incertitude et qui est capable de concevoir l'organisation. C'est la pensée capable de relier (complexus : ce qui est tissé ensemble), de contextualiser, de globaliser, mais en même temps capable de reconnaître le singulier, l'individuel, le concret* » (Morin & Lemoigne, 2007). Dès lors, comme le précisent M. Granovetter (Granovetter, 1985, 2000) et Y. Bouchet (Bouchet, 2006, 2008) pour permettre de tisser ensemble des éléments voir des personnes opposés et opposables, il faut construire la

confiance entre les acteurs du territoire. Car sinon, comme le précise B. Pequignot, « *c'est l'opacité de notre rapport au réel...qui nous empêche de voir ce que nous voyons et de voir qu'il y a quelque chose à voir* ».

Ainsi, c'est la centralisation et le renfermement sur soi qui empêche les échanges et une construction cognitive commune sur un territoire. Il devient nécessaire de construire un espace de dialogues, d'échanges et d'enrichissements entre les secteurs et les acteurs territoriaux sur un mode de gouvernance. Y. Bertacchini, J-J Girardot, G. Grammacia (2006) nous proposent de créer un environnement favorable à la construction et à l'appropriation d'un « *nouveau territoire* ». Ce dernier serait un « *site* » pour A. Zaoual à la fois « *institutionnel, informationnel, comportemental où les acteurs puissent exprimer leurs perceptions, enrichir leurs savoirs, affirmer leurs compétences et peser dans le processus de développement* » pour Y. Bertacchini et coll. (Bertacchini, Girardot, & Grammacia, G, juin 2006). Ainsi, cette configuration territoriale nouvelle met en avant l'importance que jouent les acteurs territoriaux dans leurs relations avec leur environnement. Elle développe aussi des codes nouveaux issus du rationnel, de l'émotionnel et du relationnel. C'est donc une nouvelle façon « *de penser l'espace* » (Bateson, Hall, Birdwhistell, Watzlawick, & coll., 1981) mais aussi de savoir « *anticiper sur la construction même de l'espace, sur un espace en construction, en mouvement, en mutation* » (Ubiorgo, 2002). Et comme l'écrivait H. Zaoual : ce processus de changement « *ne saurait se concevoir et se réaliser dans les faits sans la participation active des acteurs concernés, les Hommes de la situation* ». De ce fait, ces acteurs établissent des relations communicationnelles et donnent un sens à leur environnement territorial. Ils deviennent une ressource humaine de l'espace-territoire basée sur le partage des savoir-faire et sur la diffusion de leur connaissance commune, pour produire des processus cognitifs d'apprentissage collectif. Ceci correspondrait en quelque sorte à un système complexe relationnel incluant des liens faibles et des liens forts dans l'idée de M. Granovetter et B. Ganne incluant différents types d'acteurs du territoire et dans un état d'esprit de confiance issu du « *diamant* » de la théorie de M. Porter (Directeur de l'Institut de la stratégie

et de la compétitivité à l'Université d'Harvard) ou des travaux de Y. Bouchet (Bouchet, 2006, 2008).

L'Homme n'évolue plus seulement dans des univers prédéfinis (sociaux, économiques, politiques ou culturels), caractérisant jusqu'alors une société conçue sur le modèle État-Nation. L'Homme en tant qu'acteur du local et du global se trouve, dans et en relation, avec des nouveaux espaces géographiques, temporels, virtuels où se construisent et se déroulent les actions, mais aussi s'inventent et se modifient les logiques d'action qui régissent les acteurs. De ce fait, ce *nouvel Homme* se meut dans diverses dimensions spatio-temporelles et se trouve lui-même acteur-porteur multidimensionnel par un état d'ubiquité via les médias, internet, les nouveaux modes de communication en temps réels et virtuels; produisant ainsi une multiplication des référentiels identitaires.

La prise en considération de l'individu dans un monde devenu pluriel, de sa construction à différents niveaux de relations par rapport à ses différents groupes d'appartenances, la dimension du local, la dimension du virtuel, deviennent une nécessité et sont des notions à prendre impérativement en considération. Comme le précise M. Crozier (Crozier, 1997-1998) « *nous avons des ressources humaines considérables, mais nous les gaspillons par un système de commande et de contrôle qui décourage les meilleures volontés* » car « *nous nous méfions systématiquement* ». Il nous suggère « *de prendre le plus vite, le plus efficacement et le plus humainement possible le train de l'expansion et de l'innovation* ». Peut être aussi que les deux phénomènes que sont le développement local et la mondialisation trouveront leur légitimité dans l'ajustement d'un même processus (Crozier, 1997-1998).

Ce tissu de relations et d'échanges ne pourrait avoir lieu sans le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ainsi, après les modes de transmission du savoir que sont l'oralité et l'écrit, l'informatique et la numérisation de l'information prennent tout leur sens. Ils sont complémentaires des deux autres tout en augmentant la possibilité de communiquer, de stocker du savoir. Le basculement de la société

industrielle vers la société de l'information et du savoir est en marche, comme nous le précise la déclaration au sommet Mondial sur le Société de l'Information à Genève en 2003 « *vers une société de l'information pour tous fondée sur les savoirs partagés* ».

Cette capacité de l'Homme à construire ses rapports aux autres et au monde n'étant pas innée, implique que les politiques redonnent « *la capacité à chacun d'agir en fonction du fait qu'il est un être de droits et de faire en sorte que ce droit organise sa manière d'être un être humain* » (Touraine, 2008).

C'est pourquoi, dans une deuxième partie, nous nous proposons d'explorer les rapports entre Culture, Pouvoir et Territoire.

II. LA MISE EN CULTURE DU TERRITOIRE

Depuis la définition de la Culture d'E.B Taylor en 1871 (Taylor, 1871), comme « *un tout complexe comprenant à la fois les sciences, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes et les autres facultés et habitudes acquises par l'homme dans l'état social* », la Culture englobe généralement l'ensemble des mœurs, des valeurs, des rites et des idéologies d'une société. Cette définition anthropologique évoluera en suscitant au XXe s de nombreux travaux. Par exemple, F. Boas considère la culture « *comme un tout* » (Boas F., 2000) ou dans la continuité de cette pensée, l'école culturaliste américaine « *Culture et personnalité* » représentée par M. Mead, R. Benedict et R. Linton. Dans les années 50, les anthropologues A. Kroeber et C. Kluckhohn tentent de recenser l'ensemble des définitions de la culture dans l'espoir de proposer une approche plus comparative : ils en dénombrent 164. La culture est considérée à la fois au singulier et au pluriel. Les sociologues s'intéresseront à cette notion par « *les modes d'organisation et non plus sur les systèmes de sens et les références qui leur sont associées* ».

II.1 POLITIQUE CULTURELLE ET STRATE TERRITORIALE

En France, depuis une cinquantaine d'années, la culture s'est déclinée sous de nouvelles formes issues de la politique publique au niveau de l'Etat et des collectivités. En 1959,

elle est affirmée comme telle par l'Etat par la création d'un ministère spécifique et par une conception innovatrice de projet. D'ailleurs, P. Urfalino dénomme cette création comme étant « *l'invention d'une politique culturelle* » (Urfalino, 2004) et comme étant « *une invention intellectuelle et un projet associé à cette invention* » (Fabre, 2009). Cette création entraînera la naissance et le développement d'un secteur spécifique en matière culturelle (éducations artistiques et culturelles dont musique, danse, théâtre ; patrimoine ; art contemporaine ; livre, lecture ; cinéma, audiovisuel). Les collectivités (les villes, les départements puis les régions), avec particulièrement les villes, oscilleront entre une prise de position en faveur de la culture comme outil politique ou non et l'utilisation ou non de la culture comme vecteur d'image et de cohésion sociale. Ainsi, ce secteur culturel sera rapidement hiérarchisé à différents niveaux par des directives de l'Etat, progressivement professionnalisé par nécessité d'accompagnement du politique et de régulation interne, autonomisé et atomisé par la mise en place de divers types de politiques dites culturelles issues des différentes strates administratives.

II.2 POLITIQUES CULTURELLES INITIEES PAR LES VILLES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La littérature traitant généralement les politiques culturelles par spécificités administratives, nous allons toutefois essayer d'appréhender et de faire cohabiter deux mouvements distincts que sont la politique culturelle de l'Etat et la politique culturelle locale issue des villes tout en les liant au concept de territoire.

Notre point de départ est le constat de l'existence de deux mouvements prédominants mais sans relations apparentes et ce, depuis 50 ans d'une forme d'aménagement culturel du territoire au nom de la démocratisation culturelle. En effet, ces deux mouvements ont émergés en réaction à ce qui était appelé « *le désert culturel français* ».

La base du premier mouvement est étroitement liée à une décision politique de l'Etat visant à créer et mettre en place un Ministère spécifique des Affaires Culturelles en 1959. Le

<http://isdsm.univ-tln.fr>

second mouvement naîtra de la volonté politique locale avec principalement les villes et leurs associations locales culturelles issues des années 1960-70. L'évolution de ces deux mouvements dépendra de la volonté des politiques dans le temps qui leurs est imparti. Ainsi, pour comprendre comment la notion de « Politique culturelle » a émergé, un bref retour en arrière nous permettra d'élucider les relations étroites entre la Culture, les Arts, le Pouvoir et le territoire.

a-Culture, pouvoir étatique et prémices au niveau des villes

La politique culturelle résulte en effet d'une lente sédimentation historique constituée autour du mécénat royal et de la surintendance des Bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV. Cette longue période jusqu'à la mise en place d'un Ministère verra se succéder cinq régimes politiques très différents. Malgré tout, l'Etat reste présent en matière culturelle par ses attributions de missions « *régaliennes* ». Ses missions autour des trois domaines que sont l'administration des Beaux Arts (conservation du patrimoine national), la protection des Arts et la régulation du « *marché culturel* » (avec l'utilisation de la commande), restent un socle immuable de la politique culturelle de l'Etat.

Jamais depuis la Révolution un Ministère dédié aux Arts n'avait été vraiment envisagé. Quelques essais au niveau des municipalités ou de l'Etat ont pourtant eu lieu à la fin du XIXe siècle, mais furent avortés en quelques mois. La seule véritable évolution de l'Etat en matière de Culture a eu lieu en 1875 par la mise en place d'un « *Conseil Supérieur des Beaux Arts* ». Il regroupait des hauts fonctionnaires, des directeurs d'institutions artistiques, des « *personnes distinguées par la reconnaissance qu'elles ont de l'art* », des artistes. Ce Conseil avait pour fonction de guider les choix esthétiques de l'Etat et possédait aussi un poids législatif. Ainsi, l'Etat est devenu une « *autorité suprême* » en matière de goût. D'ailleurs, le critère d'évaluation par la qualité esthétique perdure encore aujourd'hui sous différentes formes.

Au cours des années 1930-40, les municipalités cherchent à construire des images valorisantes de leurs territoires mais font face à des difficultés financières. Elles

espèrent rentabiliser leurs investissements dans les institutions patrimoniales en attirant des nomades comme les touristes. Ainsi, elles accordent des aides financières aux activités culturelles ponctuelles comme les fêtes et développent les premiers festivals.

En réaction à ces années sans véritable prise de position de l'Etat et pour redonner une image favorable de la France suite aux deux guerres mondiales, A. Malraux a souhaité donner une place centrale à la Culture comme outil politique aussi bien de rayonnement endogène qu'exogène. C'est pourquoi, avec le soutien du Président de l'époque : le Général De Gaulle, A. Malraux instaura en 1959 le premier Ministère concernant la Culture.

La création de ce nouveau Ministère démontrait que l'Etat investissait ce nouveau champ d'action comme politique publique. La Culture participait ainsi directement au rôle de l'Etat et était revendiquée comme outil de rayonnement mondial de la France. D'ailleurs, cette nouvelle prise de position pour la Culture par un Etat se diffuse par un effet boule de neige dans les autres pays de l'Europe.

A. Malraux mettra en place une première forme de politique culturelle en déconcentrant

Certains services afin de contrer une hypercentralisation d'activités artistiques parisiennes et ainsi asseoir la politique de l'Etat. Il revendiquait un modèle dit de « *démocratisation* » avec comme mission principale « *de rendre accessibles les œuvres*

b-Prise de position des villes contre l'Etat

Dans les années 50, par exemple, le maire J. Chaban-Delmas de la ville de Bordeaux alloue 20% du budget à la Culture considérant que la culture est un enjeu politique original et avantageux. De plus, cette ville est l'une des premières à produire son propre festival. A Aubervilliers, sous l'impulsion d'un parti politique au pouvoir municipal, la ville utilise la Culture comme outil stratégique électoral. Elle crée un théâtre communal, première institution d'art dramatique ne dépendant pas de l'Etat. D'autres villes vont se mobiliser et se fédérer en se regroupant en 1960 au sein de la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture). Ces villes

capitales de l'Humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent » (décret n° 59-889, juil. 1959).

Cette mission est directement associée à l'ambition d'A. Malraux à promouvoir des valeurs culturelles par des références de qualités artistiques quantitatives. Il dit tout particulièrement que : « *notre travail, c'est de faire aimer les génies de l'humanité, et notamment ceux de la France* » ou encore « *les paroles de génie appartiennent à tous et notre fonction est de les faire connaître à tous pour que tous puissent les posséder* ».

A. Malraux a donc donné une légitimité au Ministère en dégageant des missions dites d'intérêt général, qui lui sont propres, grâce à un processus d'institutionnalisation et de démocratisation de sa vision de la culture, tout en libérant une marge d'autonomie dans son action face aux autres Ministères.

Mais le budget de ce Ministère reste faible avec 0,4% du budget de l'Etat. Dès lors, pour mettre en place sa conquête du territoire Malraux demandera et obtiendra le soutien financier de certaines localités comme par exemple la ville de Caen. En réaction à une forme démocratisation culturelle forcée et exercée par la pression de l'Etat sur les localités, d'autres communes vont tenter de construire une politique culturelle indépendante du pouvoir étatique.

prennent position contre l'Etat en revendiquant et en défendant leur conception de la Culture. D'ailleurs, ces regroupements prendront appui sur les associations culturelles locales dont celles d'éducatrices populaires pour mettre en place une autre forme de démocratisation de la culture par une pédagogie de la médiation au niveau local. En effet, ces associations avaient été évincées de la politique de Malraux puisqu'elles contestaient son autorité.

Ainsi, les territoires géographiques ou sociaux pointent « *l'antagonisme entre la culture cultivée et leurs propres références culturelles, et réclament la reconnaissance de leur dynamique propre* » (Lucas, 1999). Le paradigme de la démocratisation culturelle

évolue vers celui de la démocratie culturelle. Sans effacement total de la «*Culture pour tous*», la Culture de tous et par tous fait son apparition. A Grenoble par exemple, la municipalité réélue en 1971 marque sa volonté de lier étroitement l'idée de la participation et de la promotion sociale par la Culture.

Dès lors, cette énergie issue des politiques locales sera à la base de l'émergence du second mouvement des politiques culturelles.

Par la même, c'est un véritable processus de «*municipalisation de la culture*» qui se mettra en place. La politique communale confère donc dans son organisation une place spécifique à la politique culturelle, ce que P. Urfalino appelle «*la différenciation d'un pôle culturel municipal*». Mais, c'est aussi «*l'éclatement du secteur de l'animation*» (Le Moigne, 1995). Ainsi, la Culture est à nouveau considérée comme un atome dans la politique publique municipale. Elle porte en elle deux dimensions: la première est interne correspondant par exemple aux actions sociales dans les quartiers par l'intermédiaire des équipements culturels ou sociaux-culturels ; la deuxième est externe et correspond à une stratégie marketing «*d'images de la Ville* ». Cette dernière permet la promotion du territoire sur le marché de l'implantation des entreprises. La Culture devient un atout de différenciation territoriale face à la concurrence. C'est pourquoi les villes ont investi financièrement ce champ d'action à double facette, souvent de manière massive et jusqu'à 2,5 fois plus que l'Etat.

Parallèlement à la mise en place de ces deux politiques culturelles, une réflexion nationale sur les inégalités territoriales dues à la croissance rapide des grandes villes s'était amorcée. Cette réflexion aboutira à la création en 1963 de la Datar. Cette perspective sociale d'homogénéisation du territoire correspondait donc à l'idée de Malraux qui était «*d'offrir au plus grand nombre l'accès au patrimoine culturel et artistique* » en dotant les villes, les collectivités de mêmes types d'équipements. Ainsi à l'initiative de la Datar, certaines villes ou regroupement de villes furent nommées «*métropole d'équilibre* » dans le cadre du cinquième plan comme ce fût le cas pour la ville Lyon. Le territoire est ainsi placé dans une vision Fordiste : la division sociale du

<http://isdsm.univ-tln.fr>

travail doit correspondre à une division spatiale des activités. Le territoire en tant que fonctionnalité socio-économique devient support de croissance. Il est intéressant de noter que dans le bouleversement sociétal, économique, territorial et culturel de la France dite « *rurale*» vers une France « *urbaine*», le Ministère des Affaires Culturelles n'a pas été sollicité sur la question de la dimension contemporaine du «*cadre bâti*» mais aussi sur la conception de la Culture. Il faudra attendre les années 90 pour qu'un tournant dans la conception du développement culturel s'opère au niveau de l'Etat. En effet, le territoire fait une entrée en force dans la politique culturelle suite au rapport Latarjet (Latarjet, 1992).

II.3 COMPETENCES CULTURELLES ET JEUX DE POUVOIRS

Aujourd'hui, il est possible d'effectuer plusieurs constats. Tout d'abord, diachroniquement la notion même de «*politique culturelle*» va revêtir de grandes nuances sémantiques et symboliques. D'ailleurs, la notion de Culture suscitera la prise de position de certains penseurs ou scientifiques comme A. Finkelkraut (Finkelkraut, 1987), M. Fumaroli (Fumaroli, 1991) et J-P. Sylvestre (Sylvestre, 1996), pour défendre la conception même de Culture. Un deuxième constat porte sur le peu de réactivité de l'Etat français face à la mondialisation et à la globalisation dû au poids et à lenteur du son système administratif. Ainsi, l'Etat va tout d'abord imposer et diffuser sa conception de la Culture dans les régions sous forme d'une toile d'araignée. Puis, par les nombreuses lois issues de ces 30 dernières années (lois décentralisation 1982, loi ATR, loi Voynet, loi Chevènement, lois de la deuxième phase de décentralisation 2004), l'Etat va se dessaisir au compte goutte de son pouvoir en matière de culture grâce à la notion de «*compétence*». En effet, à la fin des années 1990, la culture lui servira de bouclier face à la globalisation des marchés avec particulièrement le concept d'«*exception culturelle* ». Mais la notion de compétence est très paradoxale. S'il est possible de constater que les politiques culturelles françaises sont le fait d'enchevêtrement historique des responsabilités de l'Etat central (Etat et Ministère de la Culture) et des Collectivités, l'histoire des politiques culturelles nous

montre que les logiques d'interventions entre l'Etat central et les Collectivités en matière culturelle peuvent revêtir quelques connivences par des associations budgétaires (Maison de la Culture, Charte Culturelle, ...) mais surtout des tensions. Ces dernières sont le résultat de la prise de position des villes contre l'Etat (dans les années 1960-70) et du paradoxe sur la compétence culturelle (depuis plus de 25 ans). Ce paradoxe implique le transfert de compétence culturelle avec une répartition spécifique à tous les niveaux administratifs (communes, intercommunalité, département, région). Mais ce transfert de compétence culturelle ne propose pas aux collectivités une intervention avec des critères particuliers tels que des contenus, des objectifs et des finalités. Ainsi, la Culture traverse le millefeuille administratif de façon très hétéroclite. Chaque strate administrative va être plus ou moins responsabilisée mais surtout interprètera la notion de Culture à sa manière. D'ailleurs, au niveau de l'aménagement du territoire, le terme même de compétence culturelle ne sera employé que très tardivement à la fin des années 1990 avec les lois sur l'intercommunalité. En effet, la Culture n'était pas clairement codifiée juridiquement dans les attributions des collectivités. Ainsi, il s'est opéré une « *montée en puissance des villes* » en matière culturelle (Lorrain, 1989) puisque les élus « *ont les mains plus libres que dans des secteurs plus structurés, et peuvent en faire un lieu où s'expriment plus facilement qu'ailleurs leurs orientations spécifiques* » (Saez, 1993).

Un troisième constat est que ces politiques culturelles (Etat et communes) ont développé un « *processus d'accumulation semblable à la composition d'un catalogue où des nouvelles rubriques s'ajoutent aux précédentes* » (Urfalino & Friedberg, 1984). Il est ainsi possible aussi de souligner que l'action municipale agit de façon similaire à l'Etat c'est-à-dire qu'elle fonctionne comme un « *mécène public* » et évalue le plus souvent les valeurs artistiques et esthétiques sur les mêmes critères que l'Etat par le biais des experts (les professionnels). De plus, historiquement que ce soit pour l'un ou l'autre, aucun réel dispositif permettant « *de rendre compte aux citoyens* » n'a été prévu. Ils organisent simplement des rencontres, des colloques associant les décideurs et les acteurs du

<http://isdsm.univ-tln.fr>

secteur, les « *spécialistes* » d'une discipline, les « *professionnels de la profession* », les « *experts* » de l'artistique et du culturel.

Un autre point important se dégage. La politique Culturelle semble être restée un objet de représentation du pouvoir du politique et circonscrite dans un territoire indivisible alors que les autres politiques sont de plus en plus mises en débats avec la consultation de la société civile dans des formes territoriales diverses comme par exemple, l'intercommunalité. En effet, les découpages du territoire sont en pleine mutation. Ils se retrouvent aspirés dans une spirale concurrentielle internationale. Dans un contexte basé sur la loi du marché et sur l'économie du savoir (Traité de Lisbonne, déc. 2007), face au contexte de la mondialisation impliquant au delà des entreprises, les politiques publiques et les collectivités cherchent à utiliser le principe de gouvernance et développent des outils comme les clusters qui ont pour objectifs de rassembler autour d'un projet négocié des acteurs qui naturellement ne coopèrent pas toujours. En effet, les Etats doivent s'adapter et s'organiser autrement que par une démarche avec des relations en « *top-down* ».

C'est pourquoi le mode dit « *de gouvernance* » se développe. L'Etat devient ainsi moins centralisé dans sa gestion politique en faisant appel à la société civile. Dans ce mode de démocratisation, la société civile est ambivalente et hétérogène dans son contenu. Sa perpétuelle redéfinition depuis de nombreuses années en fait une notion peu stable et à double facette. Mais sa force réside dans la place accordée aux acteurs locaux dans les enjeux du débat actuel. Pour contrer la mise en concurrence de territoires, l'Etat délègue une partie de ses pouvoirs et actions par différentes lois dans les différentes strates administratives. Ainsi, le principe d'intercommunalité va s'émanciper. En effet, les communes vont investir cette forme territoriale pour mutualiser leurs forces dans un contexte concurrentiel. Mais l'intercommunalité est une élaboration complexe composée à différents niveaux de paradoxes. Elle est un espace non homogène, formé d'agrégats de communes différenciées et interdépendantes. Malgré tout, elle est aussi un

lieu « *nœud* » de croisements de multiples réseaux de diverses natures, de flux multiples, traversant toutes les échelles externes et internes : elle devient un espace-territoire.

II.4 L'INTERCOMMUNALITE : NOUVEL ESPACE DE CONCEPTION ET D'APPLICATION DES POLITIQUES CULTURELLES

La Culture est insérée dans ce nouveau cadre administratif. L'aspect novateur, par rapport à l'historique de la politique culturelle, est que la Culture est plus formalisée. C'est-à-dire soit elle revêt l'habit de « *compétence obligatoire* » comme par exemple la compétence « *De développement et d'aménagement économique, social et culturel de l'espace communautaire* », soit elle est insérée dans des « *blocs de compétences* » optionnels à choix possibles de contenus, définies par « *intérêts communautaires* », par exemple le quatrième bloc concerne la compétence : "*constructions, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et équipements scolaires publics, élémentaires et préélémentaires*". Ainsi, selon les formes d'intercommunalités, la compétence culturelle peut être composée par un élément minimal correspondant aux équipements culturels et sinon elle est sujette à des variations d'interprétations de sens très libres. De ce fait, la « *Loi* » est plus incitative que limitative.

Par conséquent, la multiplication des choix offerts et les différentes possibilités de combinaisons rendent cette compétence culturelle malléable et modulable. Dès lors, son application est encore plus hétérogène que lors de la phase de décentralisation des années 80 selon les prises de positions des communes et leurs intérêts plus ou moins affirmés en matière culturelle. De ce fait, il s'opère un brouillage des hiérarchies des politiques culturelles avec une Culture laissée à l'appréciation de la nouvelle échelle territoriale.

II.5 NOUVELLES RELATIONS TERRITORIALES ET CULTURELLES

Dans un contexte plus large, cette notion d'intercommunalité apparaît comme étant le lieu de reconfiguration des contenus,

d'émergence de nouveaux enjeux et d'une réorientation des partenariats. Elle se trouve bouleversée par l'explosion des mobilités matérielles (transport), corporelles (déplacements) et numériques (circulation de l'information).

Pourtant ces évolutions n'uniformisent pas et ne participent pas à une homogénéisation culturelle d'une métropole globalisée, et les mobilités n'influent pas plus sur une « *déterritorialisation des phénomènes sociaux et culturels* ». Il s'opère plutôt une transformation du rapport des phénomènes sociaux et culturels à l'espace. Par exemple, le réseau internet modifie les usages en permettant une mise en relation instantanée d'individus, de groupes, de contenus sans liens territoriaux apparents. Ainsi, il réinterroge les notions comme la proximité et l'accessibilité des usagers dans les politiques culturelles. Ce nouvel espace-territoire est bien représentatif du basculement de la société industrielle à la société de l'information et du savoir. Il marque l'entrée « *dans l'ère de la complexité territoriale* » (Giraud & Vanier, (1999). Ces évolutions induisent un nouveau jeu relationnel où les relations traditionnelles et les partenariats établis sont déstabilisés et où se nouent de nouvelles relations. Il s'effectue ainsi une « *complexité des rapports individuels et collectifs à l'espace* » (Giraud & Vanier, 1999).

De ce fait, de nouvelles relations et de nouveaux liens s'établissent en réseaux sous l'impulsion du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). D'ailleurs, certains de ces réseaux peuvent être de « *formidables outils pour l'animation des pôles de compétitivité* » (Bouchet, Bertacchini, & Noel, 2008). Dans une vision utilitariste, ils constitueraient même un « *encastrement réticulaire* » pour I. Huault (Huault, 2002, 2004). Mais ce dernier auteur constate que « *la vie économique est encore appréhender sous une forme structurale rationaliste* » qui occulte « *les dimensions cognitives, culturelles ou politiques* ». De même comme le constate D. Crozat « *la culture apparaît comme un dernier domaine laissant une possibilité d'action dans un monde globalisé* » puisque la Culture n'a jamais été considérée comme égale aux autres

services de l'Etat ou des Collectivités sauf de la part des communes qui ont en majorité investi cette dimension (Crozat, 2008). Ainsi comme nous le fait remarquer J-M Tobelem « *les atouts de la culture ne peuvent être négligés* » (Tobelem, 2008). Et en allant plus loin, A. Matteaccioli considère que « *l'intérêt général de la collectivité est de pérenniser cette ressource* » (Matteaccioli, 2004).

C'est pourquoi, certaines villes comme Barcelone, Lyon, Toulouse, Turin, Mexico, ou Montréal se mobilisent et s'engagent à faire reconnaître la culture comme ressource du local et de l'international, et tant que 4eme pilier du triangle du développement durable par la conception et la mise en application de l'Agenda 21 culture.

Ainsi, la dimension du local a fortement évolué au cours des dernières années. D'une conception de circonscriptions administratives géographiques conçue comme des réceptacles d'activités humaines, le territoire local peut aujourd'hui être perçu comme une construction des acteurs où s'entrecroise dans un cadre géographiquement et historiquement circonscrit, des relations à la fois économique, sociale, culturelle, politique et symbolique. Dès lors, la forme de regroupement qu'est l'intercommunalité devrait procurer un effet exponentiel des forces et des ressources des collectivités. C'est pourquoi, ce changement d'échelle laisse une ouverture pour concevoir de nouvelles formes de politiques culturelles.

D'ailleurs, comme le suggère P. Teillet, il serait souhaitable de profiter « *du changement d'échelle pour changer de contenus* » (Teillet, 2003). Ainsi, l'intercommunalité pourrait élaborer un projet global et globalisant incluant une nouvelle forme de politique culturelle.

De ce fait une troisième partie discutera la possibilité de concevoir la mise en place de cluster culturel pour aboutir à un processus d'Intelligence Territoriale. Cette partie prendra pour étude la Communauté Urbaine de Lyon.

III. PROJET DE TERRITOIRE CULTUREL ET INTELLIGENCE TERRITORIALE

Nous prendrons appui sur l'intercommunalité du Grand Lyon pour notre réflexion.

<http://isdsm.univ-tln.fr>

Aujourd'hui, la démarche commune de sa politique est orientée sur les thèmes de l'innovation, de l'attractivité et de la compétitivité. Sous l'effet de la mondialisation, des recherches thématiques en sont issues par sa propre prospective interne. Ainsi, le Grand Lyon n'a pas hésité à déployer sa politique d'actions en faveur de la dimension économique pour la pérenniser tout en y intégrant la problématique du développement durable. Le Grand Lyon s'est principalement investi dans une démarche propre à l'entrepreneuriat. Avec l'aide de l'Etat, il aide et explore le concept de pôle de compétitivité. Il faut remarquer aussi que cette prise de position commune génère une économie non négligeable pour cette intercommunalité et que dans le même temps elle lui permet aussi d'apparaître en bonne position sur le plan national (2^{ème} pole), sur un plan européen (18^{ème} place) (Cushman & Wakefield, Healey & Baker, 2008) et international. Il est possible de voir aussi que ce réel engouement intercommunal provient d'une « *erreur de stratégie* » issue des années 90 (Molin, 2008). En effet, à cette époque, le Grand Lyon malgré une réelle innovation dans son mode de gestion interne n'a pas su s'adapter aux évolutions externes. C'est-à-dire qu'il a occulté la dimension et l'utilisation des NTIC, certainement par crainte d'être déstabilisé par une source pour lui d'incertitude. De plus, sous l'effet de la révolution économique générée par la désindustrialisation, le Grand Lyon n'a pas su entamer une réflexion sur un mode de gouvernance économique. Si bien qu'il est devenu une sorte de leader stratégique en réaction à ses négligences tactiques. Ainsi, le Grand Lyon a su susciter l'élaboration d'un réseau fédérant des sous réseaux à la fois privé avec des entreprises, de la recherche (publique ou privée) et du secteur public avec la Région et lui-même. Cette toile relationnelle complexe s'organise par une force duale à la fois sur l'ensemble de sa structure et à la fois en rétroaction sur chacun de ses éléments, qui en même temps réinvestissent la structure globale.

Dès lors, avec cette ingénierie acquise et malgré certaines réticences des maires constituant le Grand Lyon envers l'élaboration d'une politique culturelle commune, nous vous

proposons d'envisager et de considérer la culture dans un projet global de « cluster ».

III. 1 CLUSTER ET CULTURE

Le terme « cluster » revêt plusieurs définitions possibles dans différents domaines. Nous citerons quelques unes de ces définitions.

En musique il peut être un agrégat de sons constitué d'au moins 3 sons conjoints. En informatique il peut être une grappe de serveurs (au moins 2) partageant une baie de disques commune, c'est aussi un partitionnement de données. En urbanisme, il provient de l'évolution de districts culturels en clusters culturels. Il regroupe une concentration d'acteurs culturels et d'activités culturelles constituant la création, la production et la diffusion artistiques tout en intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), dans une zone géographique allant du bâtiment, du quartier à un ensemble d'immeubles. Ce lieu très vivace artistiquement et culturellement a, à ses débuts, éclot de façon spontanée de la part des artistes qui ont voulu réinvestir des lieux historiquement industrialisés, leurs conférant ainsi une dimension culturelle.

Les recherches sur l'aménagement du territoire utilisent cette démarche dans des stratégies de régénérations urbaines.

Pour notre réflexion, nous choisirons une extension de la définition du terme de cluster issue de la théorie de M. Porter (Directeur de l'Institut de la stratégie et de la compétitivité à l'Université d'Harvard). M. Porter définit le cluster comme « *une concentration d'entreprises liées par des relations clients-fournisseurs, de technologies, des clients ou des réseaux de distribution commun, ainsi que des réseaux de formation et de recherche dans un même secteur d'activité et sur un même territoire. L'objectif du cluster est de favoriser l'innovation et la compétitivité* ». Ce modèle date de 1979, à l'époque où les entreprises étaient face à des changements rapides de leurs environnements qui devenaient concurrentiels et incertains sous l'effet de la mondialisation.

M. Porter élabore un modèle à cinq forces nommé « le diamant de Porter » utilisant les différents acteurs dans une dynamique concurrentielle pour imposer les entreprises sur le marché. Pour lui c'est l'environnement qui déterminerait la stratégie.

En Europe Continentale, certains auteurs conjuguent à ce modèle une autre force qui correspond à l'influence des pouvoirs publics.

Par ailleurs, les théories du management citent souvent le cluster comme synonyme de pôle de compétitivité.

En 2004, le modèle de Porter sera adapté en France sous forme de pôles de compétitivité. Ils sont conçus pour permettre aux entreprises d'évoluer dans un contexte concurrentiel de plus en plus marqué par les différents échelons territoriaux dans une économie mondiale. Un pôle de compétitivité se définit sur un espace géographique donné: d'association d'entreprises, de centres de formation publics ou privés et d'unités de recherche. Cette démarche partenariale développe des synergies autour de projets communs innovants permettant la création de richesses nouvelles et développe l'emploi sur les territoires. Ainsi, le pôle de compétitivité ou cluster intègre la dimension locale dans une dynamique de projet associant le management hiérarchique conventionnel politique et celle des réseaux d'acteurs du territoire. En conséquence, nous vous proposons d'associer les termes « cluster » et « culture ».

En effet, la Culture (au sens des politiques culturelles) étant historiquement atomisée et segmentée, pourrait sous l'effet d'une mise en réseau et sous réseaux trouver un élan interne et externe à son développement. Dans sa dimension externe et sur un plan économique, la Culture est historiquement séparée entre les industries culturelles dites « de masse » et l'économie générée par « les œuvres des créateurs ». Malgré tout, les phénomènes de mondialisation influent sur ces deux dimensions avec des échanges de biens et services culturels, de capitaux, de mouvements liés au tourisme culturel. Le développement de la société de l'information a fait émerger des réseaux en dehors des territoires géographiques. Dès lors, ces réseaux

déstabilisent les frontières habituelles de l'économie culturelle et modifiant les repères habituelles des territoires. Ainsi, nous développerons dans la partie suivante notre réflexion entre cluster et politique culturelle.

III.2 INNOVATION, CREATIVITE ET CLUSTERISATION

Dans un premier temps, nous allons prendre en considération l'industrie culturelle. Ces industries se transforment sous l'essor des industries créatives (design, mode, métiers d'art au service du numérique : jeux-vidéo, publicité). L'industrie qu'elle soit culturelle ou créative peut être d'ailleurs associée aux pôles de compétitivité (Lyon Game-Imaginove). Les termes de créativité, innovation et compétitivité sont récurrents dans le domaine de l'industrie, des territoires et des pôles de compétitivité. La récurrence du terme créativité confère un déplacement terminologique du secteur culturel à tous types d'entreprises et à la combinaison industrie-créative. La créativité au sens large serait certainement un dénominateur commun intéressant à développer sous forme de cluster puisqu'il semble qu'au niveau européen l'industrie culturelle et créative ait un PIB de 2,6% (PIB plus fort que les branches de la chimie ou de l'agroalimentaire) (recherches produites par la Commission européennes).

Dans un deuxième temps, nous nous plaçons par rapport à la Culture (au sens d'une politique). La possibilité d'envisager des synergies relationnelles dans un objectif de cluster est peu probable étant donné que le secteur culturel est principalement financé par des fonds publics et que la dimension économique n'est pas son objectif principal. Il faudrait donc adapter cette notion pour étendre cette définition au territoire local et à la Culture. De plus, ce secteur hiérarchisé, atomisé et autonomisé revêt un triple niveau de déficience informationnelle et communicationnelle: tout d'abord au sein même des différentes sphères que sont les institutions culturelles (Conservatoires, Bibliothèques, Musées), les associations subventionnées et conventionnées et les petites associations qui reçoivent des petites subventions puis également entre elles mais aussi au niveau des différentes politiques

publiques. Néanmoins, la création d'un maillage par des mises en relation à la fois en *bottom up*, en *top down* et transversales des différents acteurs d'institutions, d'associations, de la société civile serait nécessaire pour créer une pratique collective partagée avec la mise en commun de contenus.

III. 3 GRAND LYON ET INTELLIGENCE TERRITORIALE

Le Grand Lyon ayant amorcé une prise de compétence dans une démarche par projets, il suscite dorénavant la mise en réseau des établissements publics, les associations culturelles, des citoyens sur un projet globalisant et ponctuel. Ainsi, cette démarche pourrait être les prémices d'un processus menant à l'Intelligence Territoriale dont Bertacchini (2004) donne la définition suivante : *«On peut considérer l'intelligence territoriale comme un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet [...] L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial».*

Dans une démarche d'intelligence territoriale, la conjonction de 3 hypothèses sont nécessaires (Bertacchini, 2004) pour arriver à initier, à construire le capital formel entre territoire:

-Les acteurs échangent de l'information (génération d'énergie à titre individuel et/ou collectif) ;

-Ils accordent du crédit à l'information reçue (captation-échange de l'information);

-Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences (mobilisation et transfert d'énergie : formulation du projet).

Ainsi, le local serait porteur d'une démarche transversale pluridisciplinaire de projet par la création de contenu commun. Mais pour établir

et fédérer les relations autour d'un projet, il serait nécessaire que le Grand Lyon crée un environnement propice et durable. La Communauté Urbaine de Lyon devrait aussi rassembler dans une démarche commune de projet, les différentes villes constituantes de l'intercommunalité et ce, malgré leurs différences à tous niveaux. Pour cela, il faudrait aussi que dans un premier niveau toutes les sphères du secteur culturel se reconnaissent dans une action locale commune comme par exemple lors du Défilé de la Biennale de la Danse. D'ailleurs, par rapport à ce premier niveau, une autre démarche innovante a été lancée mais par la Région Urbaine de Lyon (RUL : association loi 1901 dont les membres sont le Grand Lyon; la Région Rhône-Alpes; Saint Etienne Métropole; les Départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône ; les communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Pays Viennois, de Villefranche-sur-Saône, du Grand Roanne et de Bourg-en-Bresse).

Cette démarche concerne une recherche-action sur les relations probables à établir entre le patrimoine et le tourisme. Un réseau a été créé, regroupant 5 grands sites porteurs des utopies sociales et urbaines du XXe siècle.

Dans un second niveau, les acteurs pourraient échanger, se mobiliser et se rejoindre autour d'un projet territorial global: « *cela implique que les acteurs accordent du crédit à l'information reçue et qu'en retour ils délivrent une information crédible dans un état de confiance mutuelle* » (Bertacchini, 2006). En effet, le projet soutenu par la RUL démontre la possibilité de fédérer sur du long terme différents acteurs d'institutions au sein d'un projet commun culturel dans une dynamique territoriale.

Puis, un troisième niveau permet aux territoires d'accumuler un capital nécessaire à son développement. C'est ce qu'Y. Bertacchini nomme le « *capital formel territorial* ». Le capital formel se définit ainsi : il s'agit d'un ensemble de règles et de procédures. Par conséquent, la notion de Culture au XXIe siècle est en pleine mutation et devient incontournable. Dès lors, il est nécessaire de réfléchir sur cette notion au sens politique et au niveau territorial pour l'adapter, la faire interagir et lui permettre d'anticiper les

communes. Lorsque les acteurs locaux acceptent de partager ses règles et procédures communes, ils ont pris conscience que ces règles sont adaptables aux membres de l'organisation territoriale. Ce capital formel est considéré comme le prélude à une démarche de politique de développement.

Le quatrième niveau concerne l'Intelligence Territoriale conjuguant les domaines de l'information et de l'anthropologie. Elle ne correspond pas à l'Intelligence Economique, elle vient en complément. Cette dernière étant très appliquée au secteur économique (comprenant des indicateurs quantitatifs), elle serait donc trop réductrice surtout par rapport à notre cas du secteur culturel. Dès lors, dans une nouvelle démarche globale de développement local incluant la culture, le Grand Lyon pourrait favoriser d'autres environnements relationnels entre les différents acteurs des 3 sphères tout en suscitant la coopération de ceux-ci par des échanges et des débats dans des projets communs de territoire. Ainsi, la Culture deviendrait un levier de développement territorial. Ensuite, par rapport à une démarche systémique du territoire, il serait intéressant de mettre en place des partenariats nouveaux avec les autres secteurs de la politique publique mais aussi du secteur privé. En effet, la culture étant une ressource à ne pas négliger (Crozat, avril 2008), (Matteaccioli, 2004), ce projet alliant Intelligence Territoriale et Culture pourrait participer à l'élaboration de nouveaux contenus dans une nouvelle échelle territoriale : l'espace-territoire. De ce fait, l'espace-territoire serait un catalyseur d'initiatives, de projets participant à la création de nouvelles combinaisons relationnelles, collectives et productives.

Dès lors, une configuration nouvelle du cluster pourrait être envisagée en extension à la définition de M. Porter incluant la politique territoriale et la société civile dans une forme de gouvernance culturelle.

évolutions futures face à des contextes nouveaux et mouvants issus de la mondialisation, de la globalisation et des nouvelles technologies. La Culture pourrait être ainsi une ressource conçue comme maillon catalyseur et multidiffusionnel, vecteur de sens

dans la construction collective des acteurs. Elle deviendrait une ressource endogène et exogène du territoire local puisqu' elle intégrerait les

nouveaux espaces intermédiaires de médiation entre individuel et collectif, entre public et privé, entre local et global.

BIBLIOGRAPHIE

Adorno, T-W., *La dialectique négative*, Paris, Payot, 1966 traduction de l'allemand par G. Collin, (Dir.), Payot, 1978.

Bachelard, G., *Le Nouvel Esprit Scientifique*, Puf, 1934, rééd 2008.

Bachelard, G., *La Formation De L'Esprit Scientifique*, Vrin, 1938 rééd 2004.

Bacon, Sir F., *Religious Meditations, Of Heresies*, Traité, 1597.

Bateson, G., Hall, H., Birdwhistell, Watzlawick, & coll., e. (1981). *La nouvelle communication*. Seuil. Paris

Baraize, F., Négrier, E. (Dir.), *L'invention politique de l'Agglomération*. L'Harmattan, Paris, 2001.

Bertacchini Y., « Observation des représentations virtuelles d'un territoire : Application à la technopole Sophia-Antipolis. », Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, Revue *Humanisme et Entreprise* n°260, La Sorbonne Nouvelle, Paris, août 2003.

Bertacchini, Y., « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel », p.35, Revue *Communication & Organisation* n°25, Les vallées : sens, territoires & signes, GREC/O, ISIC, Université de Bordeaux 3, 1er semestre 2004, Bordeaux.

Bertacchini Y., « Entre information & processus de communication: l'intelligence territoriale », Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, Revue *Humanisme et Entreprise* n°267, La Sorbonne Nouvelle, Paris, octobre 2004.

Bertacchini, Y., How to federate some local resources by developing new links? Proceedings of ISA23 Conference Rio de Janeiro, The Endless Transition, *Sciences Studies*, 2004.

Bertacchini, Y., Girardot, J.-J., & Grammacia.G., De L'Intelligence

Territoriale: Théorie, Posture, Hypothèses, Définition. 5ème colloque TIC et territoire: Quels Développements? Besançon, *International Journal of Information Sciences for Decision Making*, n°26, 2006.

Bertacchini, Y., « Du gisement des compétences locales & de leur transfert : quelles modalités ? », *Questions de Communication*, série Actes 3.2006, Formes de l'engagement & espace public, pp.437-447, septembre 2007.

Bertacchini Y., (Dir), *Intelligence territoriale - volet 3-, Le territoire dans tous ces états*, Ouvrage collectif, Collection *Les E.T.I.C.*, Presses Technologiques, Toulon, 316 p, octobre 2007.

Bertacchini, Y., Rodriguez, Marisela., Souhari, Wahida., "From territorial intelligence to competitive & sustainable system. Case studies in Mexico & in Gafsa university", *Second International Annual Conference of Territorial Intelligence*, Huelva (Espagne), 24 to 27 octobre 2007.

Bertacchini, Y., « L'environnement et la construction de la réalité : Introduction à l'intelligence territoriale », *Les Cahiers de la SFSIC*, numéro 2, 1^{er} trimestre 2008.

Bertacchini, Y., « Recherches en devenir : les recherches appliquées en SIC », *Les Cahiers de la SFSIC*, numéro 3, 3^e trimestre 2008.

Bertacchini, Y., « Intelligence territoriale : constat, recherche, applications », *International Journal of Information Sciences for Decision Making*, numéro 35, 32 p, janvier 2010.

Boas, F., « Socio-anthropologie, » *Revue Culture*, N°8/2000, mis en ligne 01.2003, 2009.

Bois, Ch., Réseaux et Pratiques collaboratives : vers une épistémographie de la transmission des savoirs, Thèse de doctorat, Université du Sud Toulon Var, 2005.

- Bouchet, Y., Intelligence Economique Territoriale, Approche Ingénierique Dans Une Municipalité De Moyenne Dimension, Laboratoire Euristik, Université Jean Moulin - Lyon 3, 2006.
- Bouchet, Y., Bertacchini, Y., & Noel, L., Construire la confiance dans les échanges numériques, le cas dans un pôle de compétitivité, *International Journal of Information Sciences for Decision Making*, numéro 34, 2008.
- Boutinet, J-P., *Psychologie des conduites de projet*, Puf, Paris, Réédition 2006.
- Braudel, F., *La dynamique du capitalisme*, Champs Flammarion, Paris, 1988.
- Braudel, F., *L'identité de la France*, tome I, Espace et Histoire, Champs Flammarion, Paris, 1990.
- Castel, R., *La montée des incertitudes*, Seuil, 2009.
- Crozat, D., Colloque Développement Culturel: un avenir pour les Territoires, Université de Nîmes, avril 2008.
- Crozier, M., *Pyramides du pouvoir aux réseaux de savoirs*, Rapport d'Information de la Commission des Finances, N°331, Tome I, Sénat, 1997-1998.
- Descartes, R., *Discours sur la méthode*, 6eme partie, Imprimerie de l'an Maire, 1637.
- Di Meo, G., « Identités et Territoires: des rapports accentués en milieu urbain? » *Revue Métropoles*, 2007.
- Dubet, F., *Le déclin de l'Institution*, Seuil, Paris, 2002.
- Dupuy, J-P., *Le Sacrifice et l'Envie. Le Libéralisme aux prises avec la Justice sociale*, Calman-Levy (Fondation Saint Simon), 1992.
- Durkheim, E. *De la division du travail social*, Puf, Paris, 1983 réed.1986.
- Ehrenberg, A., *La fatigue d'être soi*, Odile Jacob, Paris, 1998.
- Elkin, S.L. & Soltan, K.E., (Sous la dir.), *Citizen competence and démocratie Institutions*, The Penn Sylvania State University Press, Philadelphie, 1999.
- Fabre T., Entretien P. Urfalino : « L'invention de la politique culturelle et après ? », 2009.
- Finkielkraut, A., *La défaite de la pensée*, Gallimard, 1987.
- Fumaroli, M., *L'état culturel : essai sur une religion moderne*, De Fallois, p252, 1991.
- Ganne, B., *Du notable au local: transformation d'un modèle politique*, Dans les Annales de la Recherche Urbaine N°2, 1985.
- Ganne, B., & Glysi-Safa., *Les creux du social, de l'indéterminé dans un monde globalisant*, L'Harmattan, 2005.
- Girard, R., *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Pluriel, 1961.
- Girardot, J.J., « Le concept d'Intelligence Territoriale », Compte rendu: Conférence Internationales Besançon 2008, Université de Franche-Comté, 2009
- Giraut, F., & Vanier, M., *Plaidoyer pour la complexité territoriale. In Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité ?*, F. Gerbaux., La Tour d'Aigues : Aube, 1999.
- Granovetter, M., *Economic action and social structure: the problem of embeddedness*. *American Journal of Sociology*, Vol 91, n°3, pp. 481-510, 1985.
- Granovetter, M., *Le marché autrement, les réseaux dans l'économie*, Desclée De Brouwer, Paris, Traduction de l'américain par I. This-Saint Jean, 2000, version française d'articles parus entre 1973 et 1990.
- Grawitz, M., & Leca, J., (Dir.), *Traité de Science Politique*, Puf, Paris, Vol 4, 1985.
- Guesnier, B., *Recomposition spatiale de l'appareil de production*, Dans D. E. Gilly, Industries et Territoires en France. Documentation Française, 1993.
- Herbaux, Ph., L'Intelligence Territoriale : un concept de finalité, Thèse de Doctorat, Université du Sud Toulon Var, 2005.
- Herbaux, Ph., *Intelligence Territoriale : repères théoriques*, Questions contemporaines, L'Harmattan, 194 pages, 2007.
- Hall, P., & Taylor, R., *La Science Politique et les Trois Néo-Institutionnalismes*, Revue

- Française de Sciences Politiques, vol 47 n°3-4, pp469-496, 1997.
- Huault, I., *La construction sociale de l'entreprise : autour des travaux de Mark Granovetter*, Management et Société, pp99à112, 2002.
- Huault, I., (Coord), *Une analyse des réseaux sociaux. Est-elle utile pour le management ?*, Institutions et Gestion, pp30-49, 2004.
- Jouve, B., *Gouvernance, Démocratie Participative et Diversité Culturelle : Quels enjeux pour les Villes*, Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, p 3 et 4, 2007.
- Karmitz, M., *La Culture a disparu du champ politique*, Le Monde.fr, 2009.
- Kooiman, J., (Sous la dir.), *Modern Governance*, Edition Sage, London, 1993.
- Latarjet, Rapport : *L'aménagement culturel du territoire*, Documentation Française, 1992.
- Le Moigne, P., *Les politiques municipales de la culture: du développement culturel au conditionnement public*, Dans P. Poirrier, S. Rab, & S. V. Reneau, Jalons Pour L'Histoire Des Politiques Culturelles Locales, La Documentation Française, p85, 1995.
- Lipiansky, E. M., *Identité et Communication*, Puf, Paris, 1992.
- Lorrain, D., *La montée en puissance des Villes*, Economie et Humanisme, 1989.
- Lucas, J.-M., *Réflexions sur les politiques de la culture, en France, et leurs rapports aux politiques territoriales, territoire et culture*, Buenos-Aires, 1999.
- Lussault, M., Conférence-débat « la vulnérabilité urbaine », Mondialisation : Le Temps Des Villes, Réseaux, Risques, Responsabilités. ENS-LSH de Lyon, 2009.
- Marx, K., *Le Capital*, Gallimard Collection Pleiade, 1867 rééd. 1977.
- Matteaccioli, A., *Mise en scène territorialisée d'une ressource historico-socio-culturelle et développement local*, Dans G. D. Innovateurs, Le Gremi.Edition Edes, 2004.
- Maurel, Pierre., Bertacchini, Yann., "Conception, representation & mediation in participatory land planning projects : 3D physical models artefacts", Third International Annual Conference of Territorial Intelligence, Besançon, octobre 2008.
- Molin, J.-L., Interview à la Direction de la Prospective et de la Stratégie d'Agglomération du Grand Lyon, (S. Thomas, Intervieweur), 2008.
- Morin, E., *Politique de civilisation/Politiques des Civilisations: Quelle articulation?*, Dans J-P. Saez (Dir.), Culture et Société, un lien à recomposer, L'Attribut, 2008, pp. 198-208.
- Morin, E., & Lemoigne, J.-L., *Intelligence de la Complexité*, L'Harmattan, Réédition 2007.
- Mucchielli, A., *Dictionnaire des méthodes qualitatives en Sciences Humaines*, A. Colin, 1996.
- Mucchielli, A., *Les Sciences de L'information et de la Communication*, Hachette Supérieur, 2006.
- Pateyron, E.Arnaud., *Le Management Stratégique de l'Information*, Gestion Poche Economica, 1994.
- Perrin, G., Coexistence des territoires: l'espace physique à l'épreuve du virtuel Une approche relationnelle cybermétrique issue d'une démarche d'Intelligence territoriale, Thèse de Doctorat, Université du Sud Toulon Var, 2010.
- Prigogine, I., *La Fin des Certitudes*, O. Jacob, 1996.
- Prigogine, I., *La Fin des Certitudes. Temps, Chaos et les Lois de la Nature*, O. Jacob, 1999.
- Planque, B., *Délocalisation, Métropolisation, Quels types de dynamiques territoriales*, M.V. Proulx, 1995.
- Polanyi, K., *La Grande Transformation*, Gallimard, rééd.1983.
- Rapport: Urban Sprawl in Europe - The Ignored Challenge, Agence Européenne pour l'Environnement, n°4/2006.
- Rapport Ballardur, E., Il Est Temps De Décider, 2009.

- Rapport Cushman & Wakefield, Healey & Baker., European Cities Monitor, 2008.
- Rapport d'informations Krattinger, Y & Gourault, J., Sénat, N°471/2008-2009.
- Rapport Perben, D., Imaginer les Métropoles d'Avenir, 2008.
- Rasse, P., *Esquisse d'une posture anthropologique pour les Sciences de l'Information et de la Communication*, Louvain La Neuve, 2006.
- Saez, G., *Vers la fin de l'Etat Culturel?*, RFAP, 1993.
- Saunier, P-Y., *L'esprit lyonnais, xix, xx eme siècles*, Cnrs Edition, Paris, 1995.
- Simmel, G., *Le Conflit*, Circé, 1908 Traduction de l'allemand par Sibylle Muller 1995.
- Sylvestre, J-P., « Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ? », Revue *Hermès*, CNRS éditions, Paris, Introduction p9, 1996.
- Taylor, E.B., *La Culture Primitive*, Harper, New York, 1871.
- Teillet, P. & Landel, P-A., *Culture et recomposition des territoires : la politique culturelle des pays*, L'observatoire n°24. Revue *OPC*, 2003.
- Tobelem, J.-M., Colloque International: "Le Développement Culturel, Un Avenir Pour Les Territoires?", Université De Nîmes, Avril 2008.
- Touraine, A., *Culture et Société, un lien a recomposer*, L'Attribut, 2008.
- Touraine, A., *Culture, construction de soi et vivre ensemble*, (Sous La Dir.) de J-P Saez, Dans *Culture et Société, un lien à recomposer*, L'Attribut, p.188-197, 2008.
- Ubiergo, J., *Les Espaces du virtuel: une approche photographique du territoire?* Séminaire prospective Art, Culture et Territoires, DATAR et DIACT, 2002.
- Urfalino, P. *L'Invention de la Politique Culturelle*, Hachette- pluriel, 2004.
- Urfalino, P., & Friedberg, E., *Le jeu du catalogue. Les contraintes de l'action culturelle dans les villes*, La Documentation Française, 1984.
- Urio, P., *La gestion publique au service du marché*, Dans la pensée comptable: état, néolibéralisme, Nouvelle Gestion Publique., Puf et les Nouveaux Cahiers de l'IUEI, 1998.
- Veltz, P., « D'une géographie des coûts a une géographie de l'organisation. Quelques thèses sur l'évolution des rapports Entreprises/Territoires », Revue *Persée Economique*, Vol 44 n° 4, pp. 671-684, 1993.
- Veltz, P., *Mondialisation, Villes et Territoires. L'Economie d'Archipel*, Puf, Paris, 1996.
- Veltz, P., *Le nouveau monde industriel*, Gallimard, 1996.
- Zaoual, H., Du rôle des croyances dans le développement économique, Thèse De Doctorat D'Etat, Lille1, 1996.
- Zaoual, H., *Territoires et Dynamiques Economiques: au delà de la pensée unique*, Dans S. L. Kherdjemil, L'Harmattan, 1998.
- Zaoual, H ; Nohra, F. & Latouche, S., Critique de la raison économique. Introduction à la théorie des sites symboliques, L'Harmattan, 1999.
- Zaoual, H., *La Mosaique Des Cultures Face à Un Monde Uniforme*, Foi et Développement n°290, Réseau International Network, 2001.
- Zaoual, H., *La socio-économie de la proximité et du site, du global au local*, Harmattan, 2005.

Zaoual, H., Développement, Organisations et
Territoire : Une Approche Sud-Nord, Revue

Cairn,

N°24

2006/2,

2006